

RIMBACH

Près-Guebwiller



JANVIER 2023

BULLETIN 2E SEMESTRE 2022

SOMMAIRE

Page 02	Le mot du Maire
Page 03	Le conseil municipal
Page 07	L'Etat civil
Page 08	Les évènements
Page 10	Les travaux
Page 11	L'environnement
Page 12	Les restaurants
Page 13	La parole aux habitants
Page 14	La parole aux jeunes
Page 15	Le SIVU des pompiers
Page 16	Informations pratiques

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à y participer,
donnez-nous vos idées, partagez vos recettes.

Si vous souhaitez que l'on rajoute des rubriques, vous
pouvez contacter Marie Natacha GALLIATH ou le
secrétariat de la mairie.

(mairie@rimbach.fr / 03 89 76 89 72)



Chers Rimbachois, chères Rimbachaises,

Avec l'ensemble de mon Conseil Municipal, nous tenons tout d'abord à vous souhaiter à tous et à toutes une belle et heureuse année 2023.

En 2022, nous avons réalisé deux projets :

-La mise en ligne d'un site internet (www.rimbach.fr). Il s'agit d'un outil supplémentaire pour rester en contact avec vous, rendre nos actualités plus visibles et nous adresser au plus grand nombre. N'hésitez pas à le consulter, à nous faire des retours, voire nous suggérer des évolutions.

-Dans un souci de participer à la transition écologique, de faire des économies d'énergie mais aussi d'exploiter cet espace comme lieu de stockage et lieu de réunion, nous avons fait procéder à l'isolation des combles de la salle des fêtes par l'entreprise locale Teixeira de Jungholtz.

Les études pilotées par le bureau COCYCLIC de Soultz sur l'aménagement du parking de la mairie (création d'une sortie, matérialisation de places de stationnement supplémentaires) et les aménagements à l'entrée du village (réduction de la vitesse, création d'un cheminement piéton jusqu'à l'aire de jeux) se poursuivent en 2023.

Quels sont nos projets pour l'année à venir ?

L'impasse vers l'ancienne maison de retraite sera rebaptisée "chemin du Hofstatt", la signalisation sera opérationnelle au printemps 2023.

Une réfection du chemin rural de la Glashütte (chemin d'accès au réservoir d'eau potable) est actuellement en cours de réflexion pour un montant prévisionnel des travaux estimé à 10 134 € HT et pourra faire l'objet d'un subventionnement par la DETR (Dotation des équipements des territoires ruraux) à hauteur de 20 à 40% du montant HT du projet.

Depuis la fin des travaux sur les réseaux humides de la commune en octobre 2019, plusieurs dysfonctionnements ont été relevés dans la collecte des eaux pluviales dans le haut du village lors de forts épisodes pluvieux. Le cabinet d'étude IRH (présents lors des travaux) a rendu ses conclusions en novembre dernier, a proposé des solutions et avancé un chiffrage prévisionnel. Des pourparlers sont en cours avec la Communauté de Communes pour établir la responsabilité et le financement de ces travaux.

Bien à vous, le Maire.

ALAIN FURSTENBERGER

REMERCIEMENTS

MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la publication de ce bulletin communal (articles, photos) ; à l'ensemble des élus pour leur engagement, leur soutien ; aux élus qui ont participé à la distribution des colis aux personnes âgées ; aux associations locales qui animent notre village ; aux bénévoles qui encadrent et animent les manifestations du village.



SÉANCE DU 20 JUILLET 2022

- Avis sur le Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller (CCRG) pour la période 2022-2028

Par délibération du 31 mai 2018, le Conseil Communautaire de la CCRG a décidé d'engager la procédure d'élaboration de son premier Programme Local de l'Habitat sur le périmètre des 19 communes de son territoire. Ce programme, défini pour une période de 6 ans, permettra de guider l'action publique dans la politique du logement. À partir des éléments du diagnostic et des rencontres avec l'ensemble des acteurs mobilisés, un projet résidentiel, des orientations et un programme d'actions ont été définis.

1. Le projet résidentiel

Le projet résidentiel vise à appuyer la reprise de la production de logements au regard des objectifs de croissance démographique sur l'ensemble du territoire. Les projections sont établies à horizon 2036. Ainsi à horizon 2036, il est visé un rythme de construction neuve d'environ 207 log/an réparti selon l'armature du SCoT (pôle urbain, pôle relais touristique et les villages).

Objectifs de production de logements pour la période 2022-2028

	Objectif de nombre de logements à produire sur les 6 années du PLH		
	TOTAL	<i>Dont neuf</i>	<i>Dont sortie de vacance</i>
<u>Buhl</u>	63	58	5
Guebwiller	384	347	37
Issenheim	345	342	3
Soultz-Haut-Rhin	169	150	19
<u>Soultzmatt</u>	86	80	6
Communes « villages »	384	369	15
Pôle urbain	961	897	64
Pôle relais touristique	86	80	6
Village	384	369	15
CCRG	1431 (238/an)	1346	85

2. Les orientations et actions du PLH

Le PLH 2022-2028 de la CCRG comprend 4 orientations clés et 11 actions :

Orientations	Actions
Organiser et diversifier la production de logements pour répondre aux objectifs du <u>SCoT</u>	Favoriser la production d'une offre de logements qualitative et répondant aux objectifs de mixité sociale
	Maîtriser la consommation foncière en préservant la qualité paysagère du territoire
Valoriser en priorité le parc de logements existant	Lutter contre les situations de mal logement
	Lutter contre la précarité énergétique
	Reconquérir le parc vacant dans une logique de développement du territoire et maîtrise de la consommation foncière
	Accompagner les copropriétaires dans la prévention de la dégradation de leur logement / copropriété
Renforcer les réponses aux besoins de publics spécifiques	Favoriser le maintien dans le logement des personnes âgées
	Permettre aux jeunes d'accéder au logement
	Soutenir les ménages les plus précaires par le développement de solutions adaptées
	Assurer l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire
Faire vivre le PLH	Piloter et animer la politique de l'Habitat

Le budget alloué au PLH par la CCRG est estimé à 2 118 024 € sur la période 2022-2028.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le Programme Local de l'Habitat 2022-2028 de la CCRG par 10 voix pour et 1 voix contre.

-Mise à jour du plan de sauvegarde communal

Pour rappel, en 2016, la commune a mis en place un plan de sauvegarde définissant l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population en cas d'événements (tempête, canicule, orage, etc.). Ce plan de sauvegarde doit être régulièrement mis à jour. Certaines personnes mentionnées dans ce plan de sauvegarde ne sont plus en fonction dans le conseil, la commune a besoin de nouveaux volontaires :

- 1 suppléant alerte à la population : Marie-Natacha GALLIATH
- 1 responsable soutien à la population : Thierry FLORENTZ
- 1 suppléant responsable soutien à la population : Raphaël VIOLINI
- 1 responsable du lieu d'accueil église : Philippe LESMANN
- 1 responsable du lieu d'accueil salle des fêtes : Pascale FLORENTZ
- 1 responsable main courante à la cellule de crise : Fiona HECKMANN

Une réunion de travail sur ce sujet devrait être organisée prochainement afin que les volontaires sachent leurs rôles et le déroulé à suivre en cas de déclenchement du plan communal de sauvegarde.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

- Location de la salle des fêtes aux entreprises et association extérieures

Ouverture de la location de la salle des fêtes communale aux entreprises et associations pour des séminaires en journée (tarif à la journée de 100€).

- Installation d'un compteur VTT par le Parc naturel du Ballon des Vosges

Le Parc naturel régional du Ballon des Vosges (PNRVB) en partenariat avec la fédération française de cyclisme (FFC) a souhaité effectuer un suivi spécifique à la pratique du VTT sur le territoire du Parc en installant un éco-compteur sur le tronçon balisé allant du Col de Peternit au Munsterackerlé (sur une durée de 18 mois minimum). L'installation et les frais sont pris en charge intégralement par la FFC ou par le PNRVB. Les données de fréquentations seront ensuite transmises à la commune et permettront d'évaluer la pratique et les besoins.

- Projet de construction de maisons individuelles rue de Murbach

M. RISACHER Bertrand est venu présenter au conseil son projet de construction de 3 maisons individuelles sur le terrain familial rue de Murbach (projet d'une maison d'habitation et de deux gîtes haut de gamme d'une capacité d'accueil de 10 personnes). Les conseillers ont pu poser toutes les questions nécessaires pour la bonne compréhension du projet (bornage, gestion des eaux pluviales, etc.) et n'ont pas vu d'objection à ce projet.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2022

Budget 2022 – point de situation au 07/12/2022

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses budgétées	302 033,01	155 895,71
Dépenses réalisées	190 493,50	41 532,68
Recettes budgétées	302 033,01	155 895,71
Recettes réalisées	134 712,57	58 677,18

Les conseillers sont informés que les dernières dotations de l'Etat sont rentrées à la trésorerie, elles seront intégrées à la section de fonctionnement prochainement, cette dernière ne sera plus en déficit. Le conseil municipal en prend bonne note.

Tarifs 2023 au cimetière communal

Tombe simple	Durée 15 ans : 100 €	Durée 30 ans : 200 €
Tombe double	Durée 15 ans : 200 €	Durée 30 ans : 400 €
Colombarium	Durée 15 ans : 200 € pour une case (1 case correspond à 2 personnes).	

Tarif 2023 pour le bois

- Le stère 55 € (hêtre) et 40 € (chêne)
- Coupe debout 22 € le m³
- Carte de ramassage 12 € pour les habitants de RIMBACH
- Bois industriel (BIL) 50 €
- Fond de coupes 10 €

Programme forestier 2023

Etat prévisionnel des coupes

-Bois d'œuvre : 725 m³ en résineux, 49 m³ en feuillus

-Bois d'industrie - bois de feu (BIL) : 22 m³ (feuillus), 149 m³ (résineux) et bois de chauffage (49 m³, soit 70 stères)

-Volume non façonné : 54 m³

-Volume total : 1048 m³

Soit une recette brute prévisionnelle de 57420 € H.T.

Les dépenses d'exploitations prévisionnelles (abattage, façonnage, débardage, câblage, salaires, charges salariales, honoraires et l'assistance main d'œuvre) s'élèvent à 44 436 HT.

Le bilan net prévisionnel HT est fixé à 13 084 € HT.

Programme de travaux patrimoniaux

-Travaux de plantation régénération (fourniture et pose de plants) : 600 € HT.

-Travaux sylvicoles (dégagement des plantations, pose piquet, broyage plan rebond, toilettage après exploitation) : 4800 € HT.

-Travaux de protection contre les dégâts de gibiers : 640 € HT.

-Travaux défense des forêts contre l'incendie (panneaux réglementaires Ebeneck et Judenhut) : 870 € HT.

-Travaux environnementaux (limitation espèces indésirables) : 1100 € HT.

-Travaux d'accueil du public (bords de chemins et sentiers) : 710 € HT.

Soit un total estimatif de 8730 € HT.

Les comptes rendus des séances du
Conseil Municipal sont consultables en
mairie ou sur le site internet de la
commune.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat
(03 89 76 89 72, mairie@rimbach.fr).

DÉCÈS

M. Patrick GREMMINGER, le 19/09/2022

ANNIVERSAIRES

M. MOESSNER Pierre, né le 28 août 1945 à WUENHEIM

M. BUSSINGER Marlène, née le 12 août 1950 à LAUTENBACH/ZELL

Mme FIESINGER Marie-Josée, née DIETRICH le 11 octobre 1939 à SOULTZ

M. SCHMUCK André Antoine, né le 18 octobre 1949 à SOULTZ

M. KUHK Nicolas, né le 8 novembre 1949 à STAHNSDORF (Allemagne)

M. BUCHER Edmond Xavier Daniel, né le 19 novembre 1941 à MULHOUSE

M. FLORENTZ Arthur Albert, né le 5 janvier 1942 à RIMBACH

Mme FALLECKER Marie Alice née BIHRY le 13 janvier 1933 à JUNGHOLTZ



DOYEN ET DOYENNE DU VILLAGE

M. BITTERLY Fernand (83 ans)

Mme FALLECKER Marie-Alice (89 ans). Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

HALLOWEEN

Pour l'édition 2022, des riverains et des éducateurs du Chalet se sont mobilisés pour offrir aux enfants une soirée d'Halloween dans la salle des fêtes, complètement métamorphosée pour l'occasion. Frissons garantis ! Tous nos remerciements pour l'engagement de ces bénévoles.



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2022

Les commémorations se sont déroulées selon le programme suivant : discours et dépôt de gerbe à 10h00 devant le monument aux morts à Jungholtz, à 10h30 à Rimbach et à 11h à Rimbach-Zell. Les cérémonies ont été suivies du partage d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes de Rimbach-Zell.

Pour la deuxième année consécutive, les enfants du village de Rimbach et du Chalet ont pris part à cette cérémonie en interprétant la Marseillaise. La participation des jeunes a été saluée par les élus des trois communes. Leur prestation, très appréciée, a engendré beaucoup d'émotions.





LE MARCHÉ DE NOËL

Le conseil de fabrique de l'église de L'Épiphanie a organisé un marché de Noël le weekend du 3-4 décembre 2022. Étaient proposés à la vente des bredalas et des décorations de Noël pour petits et grands, le tout confectionné par des bénévoles avec beaucoup d'amour ! Une petite restauration sur place était également possible (potages, tartes flambées et vin chaud).

LA FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

Le dimanche 4 décembre 2022 en fin d'après-midi, Saint-Nicolas, son âne et le père fouettard sont venus rendre visite aux enfants de Rimbach. Au terme d'une petite balade dans le village, tous les participants se sont retrouvés sur le parvis de la salle des fêtes autour d'une boisson chaude bien méritée ! Les enfants sages ont reçu un ballotin de chocolat.



LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, les enfants du village ont pu se trouver pour la traditionnelle fête de Noël des enfants qui s'est déroulée le dimanche 11 décembre 2022 à partir de 14h à la salle des fêtes de Rimbach.

Au programme, diffusion d'un film de Noël suivi d'un goûter. Pour plus de convivialité et d'esprit de Noël, chacun était invité à ramener un gâteau à partager.



NOUVEAUX TRAVAUX AU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Dans le précédent bulletin communal, nous vous avons déjà parlé de travaux en début d'année 2022 sur les moteurs de tintement des cloches n°2 et 3, réalisés par la société VOEGELE de Strasbourg en charge de l'entretien et de la maintenance annuelle de nos cloches. Le clocher a fait encore des siennes en cette fin d'année, les minuteriers qui font fonctionner le cadran d'horloge se sont tout simplement arrêtées. La société VOEGELE a effectué les réparations pour un montant de 2330,40 € TTC.



CURAGE DES FOSSÉS

L'adjoint au Maire, M. FLORENTZ Thierry a mis ses compétences de conducteur de mini-pelle au service de la commune afin de permettre la réalisation en interne et à moindre frais du curage des fossés de la route de la Glashütte. Nous le remercions chaleureusement pour son investissement.



PLAN DE REBOND EN FORÊT COMMUNALE

Nous avons présenté dans le précédent bulletin communal le plan de rebond financé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) pour permettre la plantation en forêt de nouvelles essences plus adaptées au changement climatique. Les travaux de nettoyage des parcelles et les plantations ont été effectués en novembre 2022.

CRÉATION DE NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Comme vous avez pu le remarquer, notre village s'est peuplé de nouveaux habitants : des petits lutins farceurs, une famille de cervidés à l'entrée du village, etc. On doit leur arrivée à M. Daniel HILTENBRAND qui a imaginé, dessiné puis façonné ces personnages. Nous le remercions chaleureusement ainsi que toutes les petites mains qui ont aidé à donner vie à ces personnages.



LA CARTE À BOIS

La commune peut vous fournir une carte à bois ou « permis de ramassage du bois mort en forêt communale » au tarif de 12€ (valable 1 an à compter de la date d'acquisition), paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72 / mairie@rimbach.fr.

DISTRIBUTION DE SACS TRI ET BIODÉCHETS

La permanence de distribution des sacs de tri et biodéchets aura lieu le vendredi 17 février de 15h à 18h à la mairie de RIMBACH-PRES-GUEBWILLER. Pensez à vous munir de votre badge bleu !

En cas d'absence, vous pouvez déposer au préalable en mairie votre badge afin que le secrétariat effectue à votre place le retrait de vos sacs. Votre colis sera disponible dès le mardi 21 février en mairie de RIMBACH. En dehors de cette date, l'approvisionnement s'effectue au service environnement de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller au 13, rue de l'Electricité à GUEBWILLER.



DES BORNES À VERRE HAUTES EN COULEUR

Les bornes à verre situées entre Rimbach et Rimbach-Zell ont fait peau neuve. Elles se sont parées de décor de l'artiste Isaac BARREDA. L'objectif de cette création artistique est d'augmenter les performances de collecte du verre en rendant les bornes plus ludiques et attractives et en les intégrant davantage dans le contexte environnemental et local (patrimoine, culture, etc.).



LES DÉCHETS VERTS ET LES SAPINS DE NOËL N'ONT PAS LEUR PLACE EN FORÊT !

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts issu du jardin dans la nature n'est pas sans conséquence pour la faune et la flore. La décomposition de ces déchets verts ne sont pas les mêmes qu'en forêt (essences différentes, traitées, etc.). Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, ils peuvent attirer des animaux (sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives contre lesquelles la commune doit se battre, comme la renouée du Japon, ou l'ambrosie. Chaque année, la commune prévoit dans son programme forestier des crédits pour lutter contre ces plantes invasives. Apportez vos déchets verts en déchèterie ou mettez-les dans des sacs poubelles noirs bien fermés que vous présenterez à la collecte des ordures ménagères.

OU

LOCATION D'UN BROEUR À DÉCHETS VERTS

Par le biais de la Communauté de Communes, la commune prévoit de louer sur une journée (fin février - début mars dès que les conditions météo le permettront) un broyeur à déchets verts afin de réduire en copeaux les branches issues de la taille. Vous pourrez amener vos déchets verts. Attention, le broyat de vos déchets végétaux sera à récupérer. Cette production peut facilement être réutilisée sur place : paillage, mulching, compostage...

L'AO - AIGLE D'OR



PIZZAMORE

Vœux de Marco et Rita envoyés depuis Italie :

« Pour la nouvelle année, Lumière et Amour à vous tous ».





MAIS QUE FONT DONC NOS AÎNÉS À RIMBACH ?

Comment avance-t-on en âge dans notre paisible village ? Vieillit-on bien à 600m d'altitude au fond d'une vallée encaissée où passe un ruisseau du même nom ?

Au jour où j'écris ces quelques mots, le soleil apparaît après 12h et se couche tout juste après 15h. Parfois nous sommes en plein brouillard au sens propre comme au sens figuré. Néanmoins certains jours nous vivons au-dessus des nuages. Je crois qu'à ces moments-là, nous nous sentons un peu privilégiés, ceci dure parfois quelques jours, pour le bien de nos aînés ainsi que de l'ensemble des habitants. Notons donc le soleil avec une température de moins onze degrés ce jour, un froid vif et sec bénéfique pour notre santé.

Et là sur nos sentiers vous rencontrerez des « homorimbanicus » qui promènent leur chien, ils font toujours le même tour et ne s'en lassent pas, un brin de causette, la dernière blague, éclat de rire et chacun continue son chemin. Faut-il penser qu'une activité quotidienne en forêt ou ailleurs nous ferait-elle du bien ? D'autres bricolent chez eux dans leur jardin, ou préparent des lutins, crèche et autres pour agrémenter l'aspect du village. Ceux qui peuvent voyagent en camping-car ou avec une agence. Vous en avez qui n'arrêtent pas de travailler. Viennent ceux qui aiment les bêtes (chevaux, poules, etc.), c'est bien pour le village...même que nous avons un chevrier, comme dans le temps où les habitants possédaient des animaux (vaches, chèvres, ânes). Nous le classerons dans les « Rimbacheuricus ». Une grand-mère accueille son petit-fils qui brasse de la bière dans son sous-sol, incroyable non ? Elle fait partie des « Rimbabirus ». D'autres sont férus de bois et nous construisent de beaux hangards, portillons sculptés admirables et autres objets...

Bien sûr, il y a l'âge et certains de nos aînés sont cloués chez eux et souffrent de solitude. Ils restent un élan de solidarité, la famille, les élus, des âmes généreuses qui entretiennent un contact épisodique voir régulier. Solitude, souffrance seraient un aspect négatif ? L'animation est un objectif pour permettre à la population de se rencontrer. Partager un moment festif, convivial, rassembler jeunes et aînés pour le bien de tous. Ceci existe bel et bien dans notre village. Remercions donc ceux et celles qui contribuent avec beaucoup d'énergie et d'engagement à rendre la vie dans notre village plus humaine, plus active, plus heureuse. N'oublions pas nos restaurateurs, nos loueurs de gîtes qui contribuent à faire venir des touristes. La salle polyvalente avec les activités proposées (fitness, zumba, mariage, fêtes familiales et autres sessions). Merci à M. le Recteur de nous gratifier d'une messe tous les mois ou quinzaine, nous ressourcer dans notre église, avec sa belle crèche à cette époque de l'année. Il va également chez nos aînés qui le souhaitent et ne pouvant plus se déplacer. Alors gardons cet état d'esprit, d'avoir un regard bienveillant sur nos aînés. Soyons fiers d'être des rimbachois, jeunes ou âgés. Préservons ce qui nous enrichit, notre forêt, nos montagnes, notre bon air et n'oublions pas « Làcha, eins trinka, a guata witz und weder làcha hahaha ». Ce qui maintient la jeunesse « rire, boire un coup, une bonne blague et rire à nouveau ».

Nicolas KUHK, conseiller municipal, habitant de Rimbach depuis 1972.



Ce que j'ai préféré c'était chanter
les chants de Noël et St Nicolas car
mes parents sont venus me voir, ça
m'a fait plaisir.
Mike

J'ai beaucoup aimé
apprendre la
Marseillaise.
Yanis SL



J'ai beaucoup aimé chanter la
Marseillaise
et les 3 beaux chants de Noël.
Amir

Recette du moment



LE BACKEOFFE OU POTÉE ALSACIENNE

Vous mettez à mariner, pendant 12 h, avec un peu de vin d'Alsace (Pinot Blanc) et un assaisonnement complet, 500 grs de poitrine de Bœuf, autant d'épaule de mouton, que d'épaule de porc que vous aurez préalablement détaillés en morceau.

Vous disposez dans votre terrine en terre, sur une couche de pomme de terre émincées, votre viande que vous recouvrez successivement d'une couche d'oignons émincés, d'une couche de pommes de terre, et d'une dernière couche d'oignons, mouillez avec le reste de vin.

Faire cuire au four environ 2h30 à 3h00.

Bon appétit !!!

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE

Les pompiers du Vallon du Rimbach ont célébré leur Sainte patronne le samedi 3 décembre 2022 autour d'un repas convivial au restaurant A l'aigle d'Or. Cette cérémonie était l'occasion pour les élus de remercier les pompiers pour leur engagement au quotidien au service des habitants du vallon.

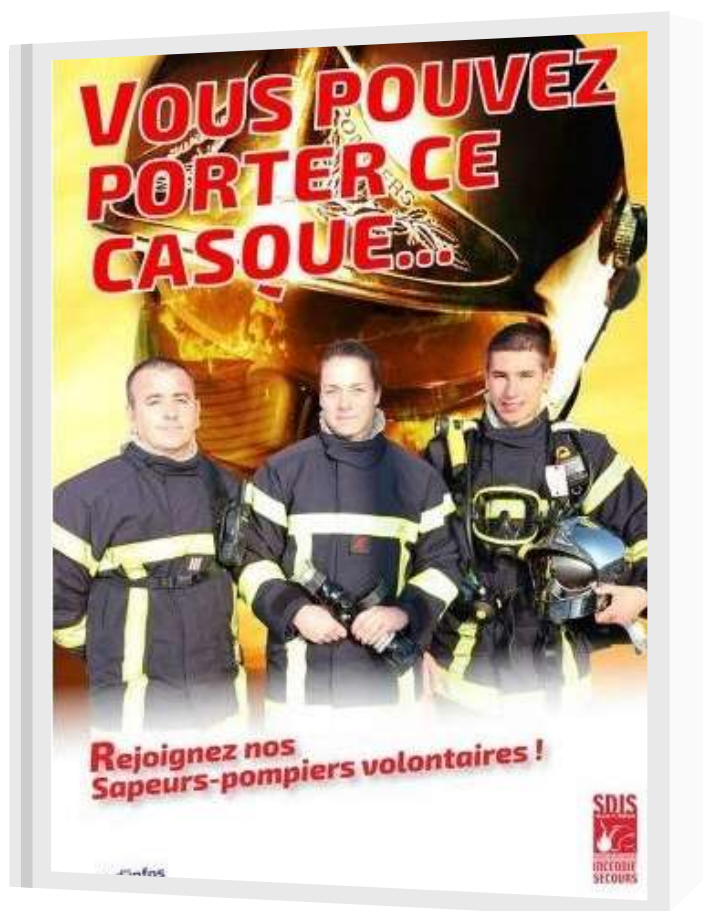
Grâce à une active campagne de recrutement sur le territoire, le corps de sapeurs-pompiers a enregistré deux nouvelles recrues : M. BAILLEUX Nicolas (Rimbach), déjà sapeur-pompier professionnel sur Saint-Louis et M. ROESS Philippe (Rimbach-Zell), jeune apprenant très motivé.

ON RECRUTE !

Si vous êtes motivés pour rejoindre les sapeurs-pompiers du Vallon du Rimbach, contactez le chef de corps, l'adjudant Gatien FEINDRY (spvvalondurimbach@gmail.com) ou la mairie.

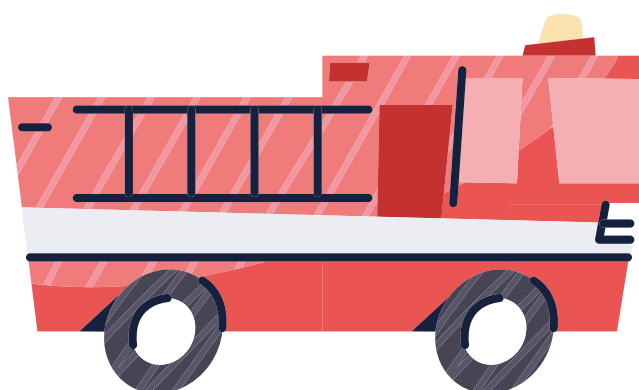
Un sapeur-pompier volontaire s'engage pour une période minimale de cinq ans.

La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.



CONDITIONS D' ENGAGEMENT

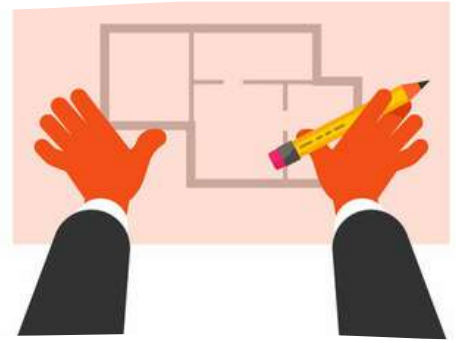
- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées aux missions confiées



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX SUR VOTRE MAISON ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (pose d'une pompe à chaleur, pose de panneaux photovoltaïques, création ou agrandissement de nouvelles ouvertures type fenêtre, baie vitrée etc.), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72.



HABITAT ET ÉNERGIE

Hausse des prix de l'énergie : contactez l'Espace France Rénov pour vous aider à y voir plus clair, connaître toutes les aides financières et faire les bons choix !

Vous souhaitez diminuer vos factures d'énergie ? Bien vivre dans votre logement ou le rénover pour qu'il soit confortable, en hiver comme en été ? Améliorer la valeur de votre logement et contribuer à l'attractivité de votre cadre de vie ? Faire un geste pour la planète en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre et en installant des dispositifs d'énergie renouvelable ? Que vous soyez propriétaire du logement que vous occupez ou propriétaire d'un logement que vous mettez en location ou d'un logement non occupé en copropriété.

C'est le moment pour engager des travaux ! Plusieurs aides financières existent (Ma PrimRénov, certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, aides de la Région Grand Est, de la Collectivité Européenne d'Alsace...).

Pour en savoir plus, contactez l'Espace Conseil France Rénov ! France Rénov est le nouveau service public, entièrement gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement sur la rénovation de l'habitat. L'Espace Conseil France Rénov est géré par le PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon. Le Conseiller France Rénov répond à toutes vos questions :

- Techniques (quels travaux réaliser ? comment bien comprendre un devis ? quels sont les points de vigilance ?)
- Financières (quelles aides obtenir ? quel retour sur investissement ?)
- Juridiques, fiscales (comment faire dans ma copropriété ? dois-je prendre un architecte?)

Et vous oriente vers un accompagnement complet et adapté, selon votre situation, votre projet et votre niveau de revenu.

Contact : Nicolas PAULIN, 03 89 62 71 06 - renovation@rvgb.fr

Permanence téléphonique : les lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h

et les mardi et jeudi de 13h30 à 17h00. Accueil sur rdv à Guebwiller.

Plus d'informations sur france-renov.gouv.fr.



TRANSPORT COMCOM BUS

Comment ça marche ?

- S'inscrire auprès du service transport de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller par le biais du formulaire d'inscription (disponible au siège ou sur son site internet), à retourner complété par email ou par courrier.
- réserver son transport par téléphone au 03 89 62 56 10 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.
- se présenter au point de rendez-vous au plus tard 5 minutes avant l'heure convenue. Le com-com bus vient vous chercher

Pour qui ?

- personnes à partir de 70 ans
- personnes à mobilité réduite, permanente ou temporaire
- personnes sans permis de conduire se rendant à leur travail
- demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche
- enfants de 10 à 18 ans pratiquant une activité extra-scolaire le mercredi après-midi

Le Com-com bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h (sauf les jours fériés).

Combien ça coûte ?

- Ticket unitaire : 4 € (le trajet)
- Carnet de 10 tickets : 35 €
- Gratuit pour les personnes accompagnant des personnes en situation de handicap

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

URGENCE PORTABLE 112

GENDARMERIE SOULTZ : 03 89 76 92 01

SOUS-PREFECTURE : 03 89 29 20 00

HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00

URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 68

Siège de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller :

1, rue des Malgré-Nous BP 80114 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 62 12 34, infos@cc-guebwiller.fr

Service Environnement :

13, rue de l' Electricité 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 28 59 90, environnement@cc-guebwiller.fr,

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30 et vendredi : 8h30-12h

Gestion de l'eau, service urgence : 03 68 33 22 57, joignable 7j/7- 24h/24h

Déchetterie SOULTZ, rue Albert Reinbold

Ouverture en période estivale (1^{er} avril/31 octobre)
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-18h

Ouverture en période Hivernale (1^{er} nov/31 mars)
Lundi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h
Mardi et Jeudi : FERME
Vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-17h

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères	Tri sélectif	Bio déchets
↓	↓	↓
Les mercredis des semaines impaires	Les jeudis des semaines impaires	Les lundis toutes les semaines



Changement de fréquence de la collecte des emballages recyclables

Dès le 1^{er} janvier 2023

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller fait évoluer le service de collecte du tri sélectif. Les sacs de tri seront collectés 1 semaine sur 2 (et non plus 1 fois par semaine). Ce changement de fréquence entraîne une modification des jours de collecte des déchets.



Flashez le code pour télécharger le calendrier des collectes de votre commune

Pourquoi changer la fréquence de la collecte ?

Pour absorber les coûts de l'inflation

À ce jour, l'inflation augure une forte augmentation des coûts de fonctionnement du service de collecte des déchets. La réorganisation permet d'absorber les coûts supplémentaires et donc de NE PAS augmenter la RIOM.

Prévisions d'augmentations sur la base de données d'octobre 2022 :



Pour réduire l'empreinte carbone

Le nouveau planning permettra de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les camions-bennes diminuant ainsi la pollution atmosphérique. De plus, les nouveaux modes de consommation tendant vers la réduction des déchets, 1 collecte toute les deux semaines semble suffisante.



Une question ?

Le service Environnement de la CCRG est à votre disposition.
 ● 13 rue de l'Électricité 68500 Guebwiller
 ● environnement@cc-guebwiller.fr
 ● 03 89 28 59 30
 ● www.cc-guebwiller.fr ● @EnvironnementCCRG68

Conception graphique : service communication de la CCRG | Novembre 2022 | Imprimé sur 100% papier recyclé | Ne pas jeter sur la voie publique

SE MUSCLER - BOUGER - S'AMUSER - S'EPANOUIR

Natur' fit



ASSOCIATION DU VAL DE RIMBACH



COURS DE ZUMBA ADULTES

Mardi : 20h00 - 21h00

Nathalie BAPST

Tél. 06 61 89 65 64

SORTIES MARCHES DANS LE VALLON ET DÉCOUVERTE DE LA RÉGION

Le 1er samedi de chaque mois

Carine BACHELIER

Tél. 03 89 74 92 06

COURS DE FITNESS ADULTES

Mercredi : 19h45 - 21h00

Carine BACHELIER (Rimbach)

Tél. 03 89 74 92 06

COURS DE ZUMBA ENFANTS

Mardi : 17h45 - 18h30

Nathalie BAPST

Tél. 06 61 89 65 64

INFOS PRATIQUES :

Les cours en salle ont lieu à la salle
du Temps Libre à Rimbach.

Le départ des marches dépend selon
le programme.

COTISATIONS

Cours de Zumba + Fitness + Marche :

90.00 € l'année

Cours de Zumba Enfants :

60.00 € l'année

Marche uniquement :

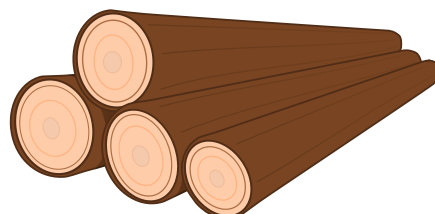
25.00 € l'année

COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Madame, Monsieur,

Vous pouvez commander auprès de la commune de Rimbach des stères de bois de chauffage issus de la forêt communale.

Prix du stère (hêtre) : 55 €
Pas de chênes disponibles cette année.



Planning prévisionnel de la préparation des stères :

- Eté 2023 : abattage et façonnage des stères
- Octobre 2023 : stères disponibles, bon d'enlèvement remis par la mairie



Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de retourner en mairie ce bon de commande pour le 06/03/2023 au plus tard.

Nom-prénom :

Nombre de stères commandés :

Montant de la commande :

*Le Maire, Alain Furstemberger,
Les Adjointés,
Les Conseillers municipaux et
Le personnel communal vous
adressent
Tous leurs vœux de bonheur
et de prospérité
à l'occasion de la nouvelle année.*



*De la part de la
commune de Rimbach-
Près-Guebwiller*

BONNE
Année !